

Délibération n°2020/67

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.715-2 ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Objet : Master – Validation des capacités d'accueil et des modalités de recrutement

Le conseil d'administration approuve le calendrier, les modalités de recrutement et les capacités d'accueil en formations master pour la rentrée universitaire 2021/2022 suivants :

Capacité d'accueil des mentions et parcours pour le recrutement de l'année académique 2021-2022 :

Mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique (UTT/URCA)

- M1 : 80 étudiants (URCA)
- M2 : 2 parcours différenciés UTT
 - Graduate School (EUR) NANO-PHOT: 25 étudiants
 - MMPA : 25 étudiants

Mention Risques et Environnement

- M1 : 75 étudiants
- M2 : 3 parcours différenciés
 - IMEDD : 45 étudiants
 - IMSGA : 40 étudiants
 - BIOREF : -

Mention Ingénierie des systèmes complexes

- M1 : 30 étudiants
- M2 : 2 parcours différenciés
 - SSI : 60 étudiants
 - OSS : 25 étudiants

Composition du jury d'admission :

Le jury d'admission est composé du responsable des masters de l'UTT et de l'ensemble des différents responsables de mentions/parcours de master. La composition et la nomination du jury d'admission fait l'objet chaque année d'un arrêté de nomination.

Critères d'examen des dossiers :

- ✓ Résultats et parcours académiques
- ✓ Projet professionnel : cohérence et adéquation entre le projet professionnel du candidat et les compétences délivrées par la mention/parcours de master pour laquelle un dossier de demande d'admission est déposé.
- ✓ Motivations du candidat à la poursuite d'études au regard des compétences et de la mention/parcours pour laquelle un dossier de demande d'admission est déposé.

- ✓ Cursus antérieur : cohérence et adéquation des formations/expériences professionnelles et compétences acquises antérieurement, lesquelles doivent être de nature à permettre au candidat de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master dans la mention/parcours pour laquelle un dossier de demande d'admission est déposé.

Procédure de dépôt de candidature master et dates d'ouverture et fermeture de la campagne d'admission :

- ✓ Toute demande d'admission pour le programme master se fait exclusivement via l'application en ligne sur le site UTT.fr (exception faite pour le parcours BIOREF (ERASMUS MUNDUS) dont le dépôt des candidatures se fait exclusivement via l'application en ligne dédiée au master bioref (sur <https://master-bioref.eu>).
- ✓ Les dates d'ouverture de l'application en ligne sont du 8 mars au 27 mai 2021.
- ✓ Tout dossier incomplet ou non soumis dans les délais (du 8 mars au 27 mai 2021 minuit) ne pourra pas être traité lors des jurys d'admission et sera donc considéré comme refus d'admission.
- ✓ Tout dossier d'admission recevable (dossier complet) sera soumis à une des deux sessions d'admission, à savoir :
 - Un premier jury d'admission sera organisé entre le 19 avril et le 23 avril 2021
 - Un second jury d'admission sera organisé entre le 3 et 9 juin 2021
- ✓ Toutes les décisions du jury (admis/refusé/liste d'attente) seront communiquées individuellement dans les jours suivants les jurys d'admission :
 - Dans un premier temps via l'application en ligne
 - Dans un second temps par courrier envoyé par mail

Cette procédure de dépôt de dossier de candidature est disponible sur le site UTT « dépôts de candidature master » ainsi que sur le site Campus France avant l'ouverture de la campagne d'admission.

Les mentions de licence conseillées pour les formations de master de l'UTT

Mention	Parcours	mentions licences conseillées
Physique appliquée et ingénierie physique (co-accréditation URCA)	Graduate School (EUR) NANO-PHOT	Physique Sciences pour l'ingénieur Sciences et Technologies Physique, chimie
	MMPA	Sciences pour l'ingénieur Sciences et Technologies Mécanique
Risques et environnement	IMEDD	Géographie et aménagement Économie et Gestion Sciences de la vie et de la terre Sciences pour l'ingénieur

	BIOREF	Chimie Biochimie Génie chimique Biologie	
	IMSGA	Sciences et technologies Administration publique Économie et gestion Science politique	
Ingénierie des systèmes complexes	OSS	Informatique Sciences pour l'ingénieur Mathématiques	
	SSI	Informatique Sciences pour l'ingénieur Mathématiques	

Résultat du vote :

<p>Nombre de membres : 24 Présents : 11 Pouvoirs : 2</p> <p>Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>

Troyes, le 16 décembre 2020
Le président du conseil d'administration



Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18/12/2020
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18/12/2020